

Bangui , le 11 SEPT 2013

Le Premier Ministre
Chef du Gouvernement d'Union Nationale

Cabinet

N° 116 /

A

HONORABLE CLARE SHORT
Présidente, Secrétariat International ITIE
RUSELOKKVEIEN 26 OSLO 02521
Norvège

Objet : Demande de levée de suspension de la République Centrafricaine aux Instances Internationales de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).

Honorable,

J'ai l'honneur de vous réitérer par la présente l'engagement de mon pays au processus de transparence dans la gestion et le fonctionnement du secteur des industries extractives ainsi que le suivi des recettes y afférentes.

En effet, après avoir été pays candidat le 21 novembre 2008, nous avons rigoureusement observé le principe de la mise en œuvre de l'ITIE, au point de passer en un temps record au statut de pays conforme; ce qui nous a permis de remporter à la satisfaction générale le trophée de l'implémentation rapide et réussie de l'initiative.

C'est à ce titre que la République Centrafricaine a pu partager son expérience avec l'ensemble des pays engagés dans la mise en œuvre du processus ITIE à travers le monde. Elle a également siégé au Conseil d'Administration de cette Institution au titre des années 2011- 2013.



Peu après le changement politique intervenu le 24 mars 2013, le Gouvernement centrafricain a été notifié le 10 Avril 2013, de la décision de suspension de la République Centrafricaine des instances de l'ITIE.

Cette décision énonce en substance : « la République Centrafricaine ne dispose à ce jour d'un Gouvernement reconnu et nécessaire pour une mise en œuvre efficace de l'ITIE et que le pays ne peut adhérer aux principes et critères de l'ITIE dans l'Etat actuel de la situation politique. Conformément à la note directive n°5, le Gouvernement peut solliciter à tout moment la levée de la suspension. La demande devra apporter des preuves sur les mesures adoptées par les parties prenantes pour redémarrer le processus ITIE, y compris un nouveau plan de travail pour la publication du rapport ITIE 2011. Ainsi, le Conseil d'Administration envisagera de fixer de nouvelles échéances pour la validation et les rapports comme il convient. Si la suspension est en vigueur pendant plus d'une année c'est-à-dire au-delà du 10 avril 2014, le Conseil d'Administration envisagera la radiation de la République Centrafricaine».

Je voudrais vous informer que, peu de temps après ce changement, un processus de légitimation du pouvoir politique a été entrepris en s'appuyant sur une coopération avec la communauté internationale. Ainsi,

- un Conseil National de Transition regroupant toutes les sensibilités sociales et politiques a été mis en place.
- un Chef de l'Etat de la Transition a été élu par ce dernier et a prêté serment de respecter le délai de Transition
- un Premier Ministre de transition, irrévocable a été désigné,
- une Charte Constitutionnelle de Transition a été adoptée et promulguée
- et une Cour Constitutionnelle de Transition a été également instituée.

Dans le cadre des mesures prises par le Gouvernement concernant le secteur des industries extractives, un dialogue a été ouvert avec l'ensemble des organisations de la société civile, les opérateurs du secteur extractif, les médias nationaux et le Conseil National de Transition, aux fins de demander la levée de la suspension du pays au processus de l'ITIE.

Par ailleurs, le Gouvernement a réaffirmé :

- sa volonté d'adopter les principes internationaux de l'ITIE ;
- son engagement à travailler en collaboration avec les opérateurs du secteur minier et la société civile ;



- le maintien en place du cadre légal et opérationnel de l'ITIE institué par le Décret N° 08-260 du 18 juillet 2008, prévoyant la création des groupes multipartites ITIE, notamment un Conseil National et un Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA.

De même, il convient de noter que le Coordonnateur National de l'ITIE-RCA, Ancien Membre du Conseil d'Administration de l'ITIE internationale, dont le mandat est en cours est maintenu dans ses fonctions.

Sur la base de ces mesures et des consignes annoncées par l'ITIE Internationale pour la levée de la suspension de la RCA, le Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA vient d'adopter un nouveau plan de travail avec cinq (5) composantes présentées comme suit:

COMPOSANTE 1: Sensibilisation et mobilisation des organes de Transition et de l'ensemble des institutions sur la mise en œuvre de l'ITIE

Cette composante regroupe toutes les activités de sensibilisation et de mobilisation des entités par le Ministre d'Etat chargé des Mines, du Pétrole, de l'Energie et de l'Hydraulique, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE RCA, visant à recueillir les impressions des professionnels des médias publics et privés, des organisations de la société civile, les opérateurs du secteur extractif et des institutions de Transition par rapport à la suspension de la République Centrafricaine et d'obtenir leur soutien quant à la levée de cette suspension.

COMPOSANTE 2: Organisation des sessions et renforcement du rôle des parties prenantes dans la mise en œuvre de l'ITIE

Elle concerne les activités relatives aux différentes structures de l'ITIE-RCA auxquelles toutes les parties prenantes interviennent librement, éliminant tous les obstacles au redémarrage de la mise en œuvre de l'ITIE afin, de mettre en place un système solide et pérenne de transparence à travers un plan de travail et des orientations politiques et stratégiques plus claires.

COMPOSANTE 3: Publication et dissémination des rapports

C'est la composante relative aux activités de sensibilisation de tous les opérateurs des secteurs extractif , forestier et des régies financières visant à lever tous les



obstacles pouvant entraver le bon déroulement des opérations de collecte des données fiscales d'une part, la réconciliation des « montants payés » et des « montants reçus » d'autre part, et en fin la dissémination du quatrième rapport.

COMPOSANTE 4: Demande de levée de la suspension

Cette partie se rapporte à la collecte de toutes les preuves des activités menées visant à démontrer la réelle volonté politique des Institutions de Transition ainsi que toutes les parties prenantes, à faire de la transparence, le mode de gestion du secteur extractif. Elle vise également la poursuite de la mise en œuvre de l'Initiative en RCA et la saisine du Conseil d'Administration, de la demande de levée de la suspension.

COMPOSANTE 5: Appui opérationnel

Cette composante concerne la prestation de services de conseil technique, l'achat d'équipement informatique et de matériel de bureau et le financement des charges d'exploitation.

L'objectif visé par l'Etat Centrafricain à travers ce Plan de travail est de garantir au-delà d'une plus grande transparence dans la gestion des ressources minières du pays, une meilleure communication entre les différents intervenants du secteur et surtout plus de transparence, de prise de conscience et d'équité de la part de tous dans les activités menées dans le secteur minier en République Centrafricaine.

En effet, le secteur ne saurait contribuer à la réduction de la pauvreté en RCA sans que chacun n'y apporte sa contribution et fasse les sacrifices nécessaires pour soutenir véritablement les efforts du Gouvernement, visant à faire du secteur minier un moteur de croissance et un outil de promotion du développement durable en RCA.

Nous sommes convaincus que la mise en œuvre de l'ITIE est bénéfique pour le Gouvernement, les entreprises extractives et la population et qu'il constitue le cadre idéal pour consolider et accélérer les efforts du gouvernement.

C'est pourquoi je viens solennellement, par la présente, vous exprimer la ferme volonté de notre pays de demander la levée de la suspension, prononcée contre lui et solliciter par la même occasion votre assistance à cet effet.



Par conséquent, je vous prie de trouver ci-joint les pièces attestant du respect des mesures prises par l'ensemble des parties prenantes y compris le plan de travail budgétisé indispensable au redémarrage du processus ITIE en République Centrafricaine.

Mes services techniques se tiennent à votre disposition pour poursuivre toutes les actions nécessaires à la concrétisation de ce partenariat, que nous souhaitons rétablir avec l'Initiative ITIE internationale dans les meilleurs délais possibles et pour longtemps.

Veillez agréer, Honorable, l'expression de ma considération distinguée.



Maître Nicolas TIANGAYE

Ampliations :

- **MIDOU-IBRAHIM**, Représentant Résidant de la Banque Mondiale à Bangui.
- **Paulo DESA**, Chef de Division Hydrocarbure et Mines (COCP0), siège de la Banque Mondiale.
- **Brigitte BOCOUM**, Responsable portefeuille minier de la République Centrafricaine, siège Banque Mondiale Washington.
- **MONSIEUR TIM BITTIGER**
Directeur Régional Afrique Francophone
Secrétariat International ITIE
- **MONSIEUR BALDE BADY MAMADOU**
Directeur Régional Afrique Francophone par Intérim
Secrétariat International ITIE.

PIECES JOINTES :

ANNEXE 1

- Copie de la lettre d'affectation d'un nouveau bâtiment au Secrétariat Technique de l'ITIE-RCA.

ANNEXE 2

- Copie du Propos liminaires de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat chargé des Mines, du Pétrole, de l'Energie et de l'Hydraulique, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA.
- Copie de la déclaration relative à la suspension de la République Centrafricaine aux Assises des Instances Internationales de l'ITIE.
- Copie du procès-verbal de la conférence de presse relative à la suspension de la République Centrafricaine aux Instances Internationales de l'ITIE.
- Copie du journal LE CONFIDENT relatif à la conférence de presse.

ANNEXE 3

- Copie du propos liminaire de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat chargé des Mines, du Pétrole, de l'Energie et de l'Hydraulique, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA.
- Copie de la déclaration des organisations de la société civile centrafricaine relative à la suspension de la République Centrafricaine des Instances Internationales de l'ITIE.
- Copie du procès-verbal de la réunion de concertation avec les organisations de la société civile.
- Copie du journal L'EVENEMENT publiant la déclaration des organisations de la société civile relative à la suspension de la RCA des Instances Internationales de l'ITIE.

ANNEXE 4

- Copie du propos liminaire de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat chargé des Mines, du Pétrole, de l'Energie et de l'Hydraulique, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA.
- Copie de la déclaration des opérateurs du secteur extractif relative à la suspension de la République Centrafricaine aux Assises des Instances Internationales de l'ITIE.
- Copie du procès-verbal de la réunion de concertation avec les opérateurs du secteur extractif.
- Copie du journal AGBANGBA publiant la déclaration des opérateurs du secteur extractif relative à la suspension de la République Centrafricaine des Instances Internationales de l'ITIE.

ANNEXE 5

- Copie de l'exposé des motifs relatif à la demande de soutien du Conseil National de Transition à la levée de la suspension de la République Centrafricaine de l'ITIE Internationale.
- Copie de la Recommandation du Conseil National de Transition de la République Centrafricaine aux Assises des Instances Internationales de l'ITIE.
- Copie du journal LIBRE OPINION publiant l'exposé des motifs relatif à la demande de soutien du Conseil National de Transition à la levée de la suspension de la République centrafricaine de l'ITIE Internationale.

ANNEXE 6

- Copie de l'allocution de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat chargé des Mines, du Pétrole, de l'Energie et de l'Hydraulique, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA.
- Copie de la présentation du Plan d'Action ITIE-RCA 2013-2014.

- Copie du procès-verbal de la deuxième session ordinaire du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA au titre de l'année 2013.
- Copie du Plan d'Action ITIE-RCA adopté et publié sur le site web de l'ITIE-RCA.
- Copie du journal LE CONFIDENT publiant les activités du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA.

ANNEXE 7

- Copie de l'allocution de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition, Président du Conseil National de l'ITIE-RCA.
- Copie du compte rendu des activités menées par Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat chargé des Mines, du Pétrole, de l'Energie et de l'Hydraulique, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA.
- Copie du procès-verbal de la première session ordinaire du Conseil National de l'ITIE-RCA.
- Copie du journal LE CONFIDENT publiant l'activité du Conseil national de l'ITIE-RCA.

ANNEXE 8

- Copie du propos liminaire relatif à l'engagement politique de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat de la Transition à adopter l'ITIE comme mode de gestion du secteur extractif.
- Copie du journal LE CONFIDENT relatif à la conférence de presse animée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat de la Transition.